



Extract of Sud Santé Sociaux 56

<http://sudsante-chbs-orient.org/spip.php?article96>

Réponse à la CFDT du CHBS

- Vie du CHBS -



Publication date: lundi 10 septembre 2014

Copyright © Sud Santé Sociaux 56 - Tous droits réservés

[<http://sudsante-chbs-orient.org/IMG/png/10000000000005ff000005ff3e715c99-6.png?172/de9d4422a408e7973c62a30b181f213cd65ec1f9>]

Bonjour,

Vous avez certainement pris connaissance d'un tract CFDT concernant prime de service et primes contractuels. Sans vouloir alimenter une polémique nous tenons à éclaircir quelques points.

1°- SUD n'est pas '*le syndicat majoritaire du CHBS*' et croyez le, à notre grand regret.

2°- Nous ne pouvons laisser dire que '*SUD n'a rien fait à ce moment là*'. En effet, '*à ce moment là*' nous étions sous la menace d'une remise en cause du mode de répartition égalitaire de la prime de service et ce sont les syndicats SUD et CGT qui ont bloqué cette tentative par un accord qui réaffirmait le principe d'une répartition égalitaire.

C'est '*à ce moment là*' que SUD s'est dirigé vers le tribunal administratif pour, la aussi, défendre ce principe devant le juge.

3°- Concernant les primes contractuels supprimées pour les nouveaux embauchés ; les agents recrutés à partir du 1er juillet. Notre syndicat a déjà pris rendez-vous auprès de l'ARS Bretagne. Nous avons décliné une première date, le mardi 9 décembre, mais cette rencontre prochaine, dans son principe, est retenue.

4°- SUD ne présente aucune ambiguïté sur la prime de service.

Les listes SUD ne comportent aucun nom de cadre ayant été au tribunal administratif.

Nous savons ce que nous défendons.